

MAIRIE DE ST LUNAIRE

35800 ST LUNAIRE

MAIRIE DE ST-LUNAIRE

24 SEP. 2024

COURRIER ARRIVEE

RAPPORT D'ESSAI N° 24.4047.2

Nature de l'échantillon	:	Eau douce traitée
Prélèvement		
<i>Date</i>	:	11/09/2024 11:26
<i>Préleveur</i>	:	Matthieu ALLAIN
<i>Méthode</i>	:	FDT 90-520 *
<i>Localisation exacte</i>	:	Urbain_Rue de la Grève_sanitaires Grande plage
<i>Conditions de transport</i>	:	Frais
<i>Désinfection</i>	:	Aucune
<i>Observation</i>	:	Néant
Date de réception	:	11/09/2024 17:13
Date de début d'analyse au laboratoire	:	12/09/2024

Données fournies par le client

Usage	:	Alimentation en eau potable - Distribution
Demande	:	D2MTX
UGE	:	57 - SAINT LUNAIRE
Installation	:	35000338 - ST LUNAIRE_BOIS JOLI_ST LUNAIRE
PSV	:	724 - BOURG
Commune	:	SAINT-LUNAIRE
Motif de prélèvement	:	CP
Type de visite	:	D2
Type d'analyse	:	D2MTX

RESULTATS DES ANALYSES AU LABORATOIRE

Paramètre	Résultat	Norme de qualité (1)
-----------	----------	----------------------



EHESP

École des hautes études en santé publique

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Avenue du Professeur-Léon-Bernard - CS 74312 - 35043 Rennes Cedex - Tél: +33 (0)2 99 02 29 22 - contacts.LERES@ehesp.fr - www.ehesp.fr/leres



L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole « * ».
Le rapport ne comporte que les objets soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'approbation du laboratoire.

RESULTATS DES ANALYSES AU LABORATOIRE

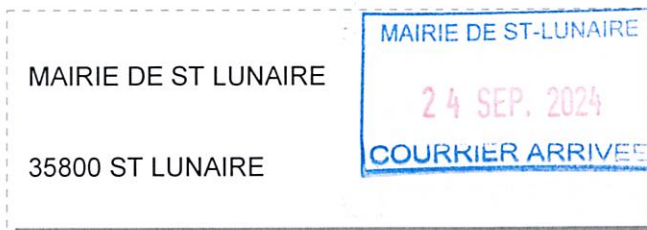
Paramètre	Résultat	Norme de qualité ⁽¹⁾
Micropolluants minéraux		
Méthode NF EN ISO 17294-2 - Dosage par ICP/MS		
Cuivre *	0,0381 mg/L	1 - 2
Nickel *	2,6 µg/L	20
Plomb *	<1,0 µg/L	10

Le laboratoire engage sa responsabilité sur la validité des résultats et le cas échéant sur la conclusion, sous couvert de la fiabilité des données fournies par le client.

(1) Normes de qualité : **Limites de qualité en gras**, *Références de qualité en italique*, Eaux destinées à la consommation humaine (Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'Arrêté du 11/01/2007)

Rennes, le 17/09/2024
Pour le Directeur
Delphine PELLE
Responsable de validation





RAPPORT D'ESSAI N° 24.4047.1

Nature de l'échantillon	:	Eau douce traitée
Prélèvement		
<i>Date</i>	:	11/09/2024 11:31
<i>Préleveur</i>	:	Matthieu ALLAIN
<i>Méthode</i>	:	FDT 90-520 *
<i>Localisation exacte</i>	:	Urbain_Rue de la Grève_sanitaires Grande plage
<i>Conditions de transport</i>	:	Frais
<i>Désinfection</i>	:	Flamme
<i>Observation</i>	:	Néant
Date de réception	:	11/09/2024 17:12
Date de début d'analyse au laboratoire	:	11/09/2024

Données fournies par le client

Usage	:	Alimentation en eau potable - Distribution
Demande	:	D2
UGE	:	57 - SAINT LUNAIRE
Installation	:	35000338 - ST LUNAIRE_BOIS JOLI_ST LUNAIRE
PSV	:	724 - BOURG
Commune	:	SAINT-LUNAIRE
Motif de prélèvement	:	CS
Type de visite	:	D2
Type d'analyse	:	D2

RESULTATS DES ANALYSES IN SITU

Paramètre	Résultat	Norme de qualité (1)
-----------	----------	----------------------



EHESP

École des hautes études en santé publique

Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Avenue du Professeur-Léon-Bernard - CS 74312 - 35043 Rennes Cedex - Tél: +33 (0)2 99 02 29 22 - contacts.LERES@ehesp.fr - www.ehesp.fr/leres



L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole « * ».
Le rapport ne comporte que les objets soumis à l'essai.
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et avec l'approbation du laboratoire.

RESULTATS DES ANALYSES IN SITU

Paramètre	Résultat	Norme de qualité (1)
Caractéristiques organoleptiques		
Méthode interne ESS_PREM_PT_036 - Examen organoleptique		
Saveur in situ	Absence d'anomalie	
Couleur in situ	Absence d'anomalie	
Aspect in situ	Absence d'anomalie	
Odeur in situ	Absence d'anomalie	
Physico-chimie		
Méthode NF EN ISO 7393-2 - Colorimétrie		
Chlore libre in situ *	0,11 mg/L Cl ₂	
Chlore total in situ *	0,25 mg/L Cl ₂	
Méthode NF EN ISO 10523 - Potentiométrie		
Potentiel hydrogène (pH) in situ *	7,9 unité pH	6,5 - 9
Méthode interne ESS_PREM_PT_047 - Thermométrie		
Température de l'eau in situ *	18,5 °C	25
Méthode Calcul - Calcul		
Chlore combiné in situ (Chloramines)	0,14 mg/L Cl ₂	

RESULTATS DES ANALYSES AU LABORATOIRE

Paramètre	Résultat	Norme de qualité (1)
Bactéries		
Méthode NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000 - Filtration sur membrane et culture		
Bactéries coliformes *	<1 UFC/100 mL	0
Escherichia coli *	<1 UFC/100 mL	0
Méthode NF EN ISO 7899-2 - Filtration sur membrane et culture		
Entérocoques intestinaux *	<1 UFC/100 mL	0
Méthode NF EN ISO 6222 - Incorporation en gélose et culture		
Micro-organismes revivifiables à 22°C *	<1 UFC/mL	
Micro-organismes revivifiables à 22°C *	Validation > 24h de réfrigération	
Micro-organismes revivifiables à 36°C * (2)	1 UFC/mL	
Méthode NF EN 26461-2 - Filtration sur membrane et culture		
Spores de bactéries anaérobies sulfitoréductrices *	<1 UFC/100 mL	0
Equilibre calco-carbonique		
Méthode NF T 90003 - Titrimétrie		
Titre hydrotimétrique (TH) *	18,1 °f	
Méthode NF EN ISO 9963-1 - Titrimétrie		
Titre alcalimétrique (TA) *	0,0 °f	
Titre alcalimétrique complet (TAC) *	8,0 °f	
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)		
Méthode interne ESS_ANA_PT_1303 - Extraction liquide/liquide et dosage par GC/MS/MS		
Benzo(a)pyrène (6) *	<0,0020 µg/L	0,01
Benzo(b)fluoranthène (1) *	<0,010 µg/L	
Benzo(g,h,i)pérylène (3) *	<0,010 µg/L	
Benzo(k)fluoranthène (2) *	<0,010 µg/L	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène (4) *	<0,010 µg/L	
Méthode Calcul		

RESULTATS DES ANALYSES AU LABORATOIRE

Paramètre	Résultat	Norme de qualité (1)
Somme des 4 HAP (1+2+3+4) quantifiés	<SEUIL µg/L	0,1
Hydrocarbures halogénés volatils		
Méthode interne ESS_ANA_PT_201 - Espace de tête statique et dosage par GC/MS		
Chlorure de vinyle *	<0,10 µg/L	0,5
Dichloromonobromométhane *	15,43 µg/L	
Monochlorodibromométhane *	28,46 µg/L	
Tribromométhane *	16,00 µg/L	
Trichlorométhane *	5,73 µg/L	
Méthode Calcul		
Somme des 4 THM quantifiés	65,6 µg/L	100
Micropolluants minéraux		
Méthode NF EN ISO 17294-2 - Dosage par ICP/MS		
Aluminium *	13 µg/L	200
Antimoine *	<0,50 µg/L	10
Cadmium *	<0,025 µg/L	5
Chrome *	<1,0 µg/L	50
Cuivre *	0,0112 mg/L	1 - 2
Fer total *	<20 µg/L	200
Nickel *	2,2 µg/L	20
Plomb *	<1,0 µg/L	10
Minéralisation		
Méthode NF EN 27888 - Conductimétrie (avec dispositif de compensation de température)		
Conductivité à 25°C *	556 µS/cm	200 - 1100
Physico-chimie		
Méthode NF EN ISO 7887 (méthode C) - Colorimétrie automatisée (méthode optique)		
Couleur *	<5 mg/L de Pt	15
Méthode NF EN ISO 7027-1 - Néphélométrie		
Turbidité *	<0,20 NFU	2
Méthode NF EN ISO 15923-1 - Spectrométrie automatisée		
Ammonium *	< 0,03 mg/L NH4	0,1
Nitrate *	3,1 mg/L NO3	50
Nitrite *	< 0,02 mg/L NO2	0,5
Méthode NF EN ISO 10523 - Potentiométrie		
Potentiel hydrogène (pH) *	8,1 unité pH	6,5 - 9
Température de mesure du pH *	15,5 °C	
Méthode NF EN 1484 - Oxydation chimique/Infrarouge		
Carbone organique total *	1,4 mg/L	2
Méthode Calcul		
Nitrate/50+Nitrite/3	0,06 mg/L	1

Le laboratoire engage sa responsabilité sur la validité des résultats et le cas échéant sur la conclusion, sous couvert de la fiabilité des données fournies par le client.

(1) Normes de qualité : **Limites de qualité en gras**, *Références de qualité en italique*, selon référentiel précisé dans la conclusion du rapport.

(2) Nombre estimé en raison de la non-fiabilité statistique

Conclusion

Cette eau répond aux critères de qualité des eaux destinées à la consommation humaine sur la base des paramètres analysés (Annexe I de l'Arrêté du 30/12/2022 modifiant l'Arrêté du 11/01/2007 relatif aux limites et références de qualité).

Pour déclarer la conformité (ou non) à la norme de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Rennes, le 17/09/2024
Pour le Directeur
Delphine PELLE
Responsable de validation

